

DEVIS n° 19DE021

Votre contact : *Frédéric Le Doussal*

HERVE ENVIRONNEMENT

ZA du Gros Bois

22100 TRELIVAN

PLESTAN, le 06/03/2019

**COUVERTURE D'UNE ZONE DE TRI EXISTANTE
TRELIVAN**

Montant total H T	17581,60 €
T V A 20.00%	3516,32 €
Montant total T T C	21097,92 €

CONDITIONS GENERALES DE VENTES :

Le terrain devra être accessible pour les engins de levage des 2 côtés du bâtiment.

L'eau et l'électricité devront être sur le chantier.

En cas de traversée du terrain par une ligne EDF, le client doit prévoir l'isolation de celles-ci par les services habilités à ce travail.

Toutes modifications des travaux non comprises dans ce présent devis devront faire l'objet d'un autre devis descriptif estimatif.

Le prix de ce présent devis est un prix garanti si le début du montage intervient dans les trois mois.

Il est expressément convenu entre les parties que les matériaux, pièces d'accessoire, marchandises resteront notre propriété exclusive jusqu'au paiement intégral du prix.

CONDITION DE PAIEMENT :

Il est prévu un acompte de 10% à la signature du contrat, un acompte à chaque présentation de situation de travaux en fin de mois et le solde à la fin des travaux.

En cas de retard dans les paiements, l'intérêt sera compté au taux du marché majoré de 3% l'an et des frais de recouvrement.

Tous litiges et contestations pouvant surgir seront soumis aux tribunaux de DINAN auxquels il est fait expressément, et par avance, attribution de juridiction, à l'exclusion de tous autres tribunaux et ce, même en cas d'appel de garantie ou de pluralité de défendeurs.

Le Client A , le
"Bon pour accord"

Le Commercial

SAS CBM CHARPENTE
Les Landes de Penthièvre
22640 PLESTAN
Tél. 02 96 34 83 29 - Fax 02 96 34 14 40
RCS SAINT-MALO 450 062 666 - N° de gestion 2003 B 115

N°	Article	Quantité	Unité	P U €	Total Euros
<u>100 CHARPENTE</u>					
101	Charpente métallique galvanisée en profilée du commerce	1,00	U	7785,00	7785,00
102	Panne en sapin du Nord traité fongicide et insecticide	1,00	U	1153,00	1153,00
103	Lisse de bardage en sapin du Nord traité fongicide et insecticide	1,00	U	1187,00	1187,00
104	Contreventement	1,00	U	1085,00	1085,00
<u>200 COUVERTURE</u>					
201	Couverture bac acier laqué + film anticondensation	67,00	M2	31,00	2077,00
202	Demi-faîtière crantée en tôle acier laqué	9,30	ML	38,00	353,40
203	Bande de rive en tôle acier laqué	14,40	ML	18,00	259,20
<u>300 BARDAGE METALLIQUE</u>					
301	Bardage nervuré en acier laqué, pose verticale	64,80	M2	28,00	1814,40
302	Raccord d'angle extérieur en tôle acier laqué	14,00	ML	24,00	336,00
303	Bavette jet d'eau en tôle acier laqué	31,80	ML	12,00	381,60
<u>400 MANUTENTION & SECURITE</u>					
		1,00	U	1150,00	1150,00

	CHARPENTE				11210,00
	COUVERTURE				2689,60
	BARDAGE METALLIQUE				2532,00
	MANUTENTION & SECURITE				1150,00
	<u>Montant total H T en Euros</u>				<u>17581,60</u>

NON COMPRIS DANS L'OFFRE :

- Etude et descente de charge de la charpente



GDE – Groupe ECORE

GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT
Société Anonyme au capital de 125 000 000 €

Montoir de Bretagne, 07/03/2019

ATTESTATION DE VALORISATION

Vous avez sollicité une attestation de valorisation des carcasses de véhicule hors d'usage (VHU) que vous remettez à notre broyeur VHU agréé GDE de Montoir de Bretagne.

Conformément au point 9 du cahier des charges de l'agrément broyeur VHU, le site de Montoir de Bretagne réalise une évaluation annuelle de la performance de ces installations de broyage couplées aux installations de traitement post broyage de nos résidus de broyage réalisés à Castine en Plaine.

Les dernières performances intrinsèques pour les matières non métalliques certifiées par l'ADEME, atteintes par le broyeur de Montoir sont les suivantes :

Taux de réutilisation et de recyclage (TRR) = 46,79%, Taux de réutilisation et de valorisation (TRV) = 79,30%.

Ces résultats sont joints à ce courrier et font apparaître les taux de recyclage et valorisation obtenus pour chaque matière non métallique.

Ces performances certifiées ne faisant pas apparaître le devenir des fractions métalliques ferreuses et non ferreuses, nous vous confirmons, par ailleurs, que celles-ci sont recyclées.

Le broyeur GDE de Montoir de Bretagne a fait l'objet d'une campagne d'évaluation de ces performances, celle-ci démontre que les centres vhu réalisant la dépollution des VHU, qui remettent les carcasses au broyeur atteignent à minima les performances suivantes :

- Le TRR est de 88,1%, pour un objectif réglementaire de 85%.
- Le TRV est lui de 96,1% pour un objectif réglementaire de 95%.

**Les performances cumulées de traitement des VHU sont donc atteintes.
Le certificat de performance est présenté en annexe.**

Pour faire valoir ce que de droit,

Thierry GUILLEMEAU
Directeur de région GDE